



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



20122917

Déposé / Reçu le

12 OCT. 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
françophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0541821511

Dénomination

(en entier) : **ALL STYLE RENOV**

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Siège : Parvis Saint Gilles 6/3 à 1060 Saint-Gilles

Objet de l'acte : Démission d'un administrateur et cession des actions.

L'an deux mils vingt, le 30 septembre à 18 heures s'est tenue au siège social de la société, une assemblée générale extraordinaire sous la présidence de Monsieur PRICOPI Ciprian qui rappelle l'ordre du jour, à savoir :

☐ Démission d'un administrateur☐ Cession des actions

Sont présents :

Monsieur PRICOPI Ciprian	propriétaire de 33 actions
Monsieur OVACIUC Constantin	propriétaire de 32 actions
Monsieur Scripa Gheorghe	propriétaire de 13 actions
Monsieur Scripa Gheorghe	propriétaire de 11 actions
Monsieur Opaet Ion	propriétaire de 11 actions.
Monsieur Schipor Vasile	propriétaire de 0 actions.

Le président fait constater que la totalité du capital souscrit est présente et que l'assemblée est valablement constituée au vu de la loi sans justification de convocation préalable.

DELIBERATION DE L'A.G.E.

Après avoir entendu les explications données par le président sur les différents points de l'ordre du jour et sur la situation financière de la société, l'assemblée décide à l'unanimité des voix :

Démission d'un administrateur

L'A.G.E. du 30/09/2020, approuve à l'unanimité des voix, la démission de l'administrateur monsieur Scripa Gheorghe, nationalité Romaine, né le 26 mai 1977 à Igiytsi (Roumanie). Le prénommé accepte sa démission de cette fonction d'administrateur et la cession total de ses 13 actions et sa fonction prendra fin à partir de ce jour et l'assemblée lui donne une décharge totale de sa gestion.

Cession des actions.

L'A.G.E approuve la cession des 13 actions de monsieur Scripa Gheorghe comme suit :
- 7 actions à Monsieur PRICOPI Ciprian et 6 actions à Monsieur OVACIUC Constantin.

LA REPARTITION DES ACTIONS.

Les actions seront réparties et transcrites dans le livre des actions comme suit:

Monsieur PRICOPI Ciprian	propriétaire de 40 actions
Monsieur OVACIUC Constantin	propriétaire de 38 actions
Monsieur Scripa Gheorghe	propriétaire de 11 actions
Monsieur Opaet Ion	propriétaire de 11 actions

Après avoir épuisé l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance à 21 heures.

Les soussignés :

PRICOPI Ciprian

OVACIUC Constantin

Scripa Gheorghe . .

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature